

INFOS - 14^{ème} Fête des Arts et Traditions populaires

- ⊗ **Vide grenier** : réservé aux particuliers et aux Vernois. Installation et déballage à partir de 7 h. Il n'y a pas de réservations. La vente de produits alimentaires et de boissons est interdite. - Droit de place : 2 € le mètre. - Rens. : 06 82 15 24 15.
 - ⊗ **Stationnement interdit** : parking du COSEC, Place de la Mairie, rue du Pré Avé, avenue de la Chalotrais et parking de la poste, du Samedi 8 Mai à 8 h au Dimanche 9 Mai, à 22 h.
 - ⊗ **Circulation interdite** : Dimanche 9 Mai, de 7 h à 20 h, avenue de la Chalotrais et rue du Pré Avé.
 - ⊗ **Coup de main** : le Comité des Fêtes recherche bénévoles pour les 8 et 9 Mai. Contactez nous !
 - ⊗ **Automobilistes attention** ! des déplacements de groupes, des promenades en calèche... auront lieu toute la journée du 9 Mai dans le bourg. Toute votre attention est donc recommandée. Les organisateurs souhaitent toute votre compréhension.
- Renseignements** : www.cfavern.fr.st ou par téléphone 02 99 62 84 54 - 02 99 62 89 49.

AGENDA

- **SECOURS CATHOLIQUE**
Le vestiaire, au local sous le Foyer Logement, rue de la Libération, sera ouvert les jeudis 6 et 27 Mai de 14 h 30 à 17 h 30. Ne sont acceptés que les vêtements propres et en bon état.
- **ECHANGES DE SAVOIRS** :
Prochaine permanence : Mercredi 7 Mai, de 16 h à 17 h, au Lieu rencontre familles - Centre des Marais.
- **CLUB DE PHILATELIE** : Rencontre le mercredi 12 Mai à 20 h au Centre des Marais, pour rassembler les collectionneurs et initier les jeunes à la philatélie.

MARTINS PECHEURS

- Ouverture de la pêche le samedi 1^{er} mai, à 7 h 15.
Retrait des cartes :
- **Cartes gratuites** : Les Vernois pourront venir retirer leur carte au Centre des Marais. (Se munir d'un justificatif de domicile). La carte gratuite est personnelle et ne peut, en aucun cas, être prêtée.
 - **Cartes payantes** : pour les personnes hors Vern. Elles peuvent être retirées au bar tabac Press'Café, pour les cartes à l'année (16 €) et à partir du 15 Mai, pour les cartes à la journée (4 €).
- Il est rappelé qu'un garde-pêche assermenté est chargé de faire appliquer le règlement remis avec les cartes.

U.S.V. TENNIS DE TABLE - 1^{er} Mai

L'U.S.V. Tennis de table organise le Samedi 1^{er} Mai, de 8 h 30 à 18 h, à la Salle de la Seiche, le Critérium des Jeunes Départemental sur 28 tables.

Parmi les 430 engagés, plus de 30 Vernois auront à cœur de représenter sportivement leur club dans cette compétition par équipes.

Venez les encourager !

CONCERT ACROROCK : SKA-HARD-PUNK

Vendredi 30 Avril, à 20 h 30 - Maison des Jeunes

PARENTALITE

- ⊗ **Le rôle et la place du PÈRE dans la cellule familiale**
La Halle garderie parentale « BERLINGOT » vous invite à une soirée débat qui aura lieu le :
MARDI 4 MAI 2004, à 20 h 30
à la Résidence du Clos d'Orrière (grand salon).
Intervention de Mme DRESSAYRE, Psychologue, suivie d'un débat.
Entrée libre

⊗ L'ADOLESCENCE

Le Centre des Marais vous invite à participer à une Soirée discussion autour de :

L'ADOLESCENCE

LE JEUDI 13 MAI, à 20 h 30

À la Maison des Jeunes,

avec la participation de Janine CHARPENTIER,

Psychologue.

Cette soirée est un moment d'échanges de réflexions autour de l'adolescence. Nous vous invitons à préparer vos questions, à faire le point sur vos interrogations, afin de les soumettre au cours de cette soirée.

ASSOCIATION « LA PARVOLE »

L'association LA PARVOLE vous invite à une sortie vespérale, le Jeudi 6 Mai, consacrée aux amphibiens (trions, grenouilles...). Rendez-vous Salle sous la Mairie à 20 h 30 : projection de diapositives suivie d'une sortie dans le Bois de Soeuvres.

La PARVOLE est une toute nouvelle association de connaissance et de conservation dynamique de l'environnement sur la commune de Vern et ses environs. La Soirée est organisée dans le cadre de l'opération Fréquence Grenouille sous l'égide du réseau des conservatoires d'espaces naturels. Prévoyez bottes et lampes de poche. Contact : 02 99 62 87 41 - 02 99 62 15 00.

EXPOSITION A LA MAIRIE : « Entre nus »

Sculptures et dessins

DU LUNDI 19 AVRIL AU MERCREDI 5 MAI